



Les 4 missions du CDIF

Un cadastre peut être considéré comme un inventaire de la propriété foncière dont il donne une description plus ou moins détaillée, destiné à répondre aux besoins individuels ou collectifs notamment en matière

- fiscale,**
- foncière,**
- juridique,**
- économique.**

Cet inventaire se traduit par l'établissement d'une documentation graphique (plans cadastraux) et d'une documentation littérale (registres, fichiers).

Le Cadastre peut donc être considéré comme

l'Etat Civil de la propriété foncière.





Les 4 missions du CDIF

Les 4 missions du CDIF sont :

- La mission technique
- La mission fiscale
- La mission foncière
- La mission documentaire





Les 4 missions du CDIF

1 - La mission technique

Elle comporte plusieurs volets :

- la confection du plan
- la maintenance du plan
- la gestion du plan cadastral informatisé





Les 4 missions du CDIF

2 - La mission fiscale

La mission fiscale du Cadastre consiste à établir l'assiette des impôts directs locaux, c'est à dire :

- déterminer les bases d'imposition relatives aux **taxes foncières** et le débiteur de l'impôt concerné;
- participer à la détermination des bases d'imposition relatives à la **taxe d'habitation** et à la **CFE**.





Les 4 missions du CDIF

3 - La mission foncière

La mission foncière du Cadastre consiste principalement en deux séries d'opérations :

- * d'une part, l'identification des immeubles (référence cadastrale, EDD)
- * d'autre part, leur description physique (limites, surfaces NB)





Les 4 missions du CDIF

4 - La mission documentaire

La documentation cadastrale est mise à la disposition des usagers :

- ✓ soit dans les mairies
- ✓ soit dans les bureaux du cadastre (PCI-Vecteur, VisuDGFIP, H1, H2, 6660 Rev, DMPC...)
- ✓ soit en ligne

Par ailleurs, le service du Cadastre est en mesure de délivrer, **sous le contrôle de la CNIL**, des extraits ou reproductions de sa documentation sous diverses formes : photocopie de documents, reproduction complète de plans sur différents supports, Visu-DGFIP, copie de fichiers fonciers.





Les 4 missions du CDIF

Les changements à venir...

- GMBI → Accès en ligne des usagers à leurs biens
- Transfert à l'IGN (Màj plan ? Délivrance ?)
- Gestion des adresses → lien BAL ?
- Scannage DMPC → Convention OGE
- Intégration des taxes d'urbanisme





Les 4 missions du CDIF

Des questions ?

